



MAINCY DEMAIN

2022



- ★ UN BEAU VILLAGE DE CAMPAGNE
- ★ BIENTÔT UN CITY STADE
- ★ LES NOUVELLES DE MAINCY



Urbanisme	4
Travaux	7
Sécurité	9
Enfance et jeunesse	10
Valorisation du village, Tourisme	12
Interco	15
Vie locale	16
Du côté de Maincy	17
Les associations	19

Édito



Mesdames, Messieurs,
chers Maincéennes, cher
Maincéens,

Nous tournons la page
de 2021 alors que la
crise sanitaire continue

de perturber notre quotidien et de faire régner un voile
d'inquiétude dans le monde entier.

Toute cette année, nous avons dû appliquer des mesures
de distanciation, adapter nos modes de vie et de travail,
pratiquer avec intermittence nos loisirs, apprécier le plaisir
de nous retrouver quand nous le pouvions lors du forum des
associations, du marché de Noël, du goûter des aînés...

Outre la pandémie, et malgré les contraintes, le Conseil
Municipal a réalisé ou avancé sur les projets majeurs du
programme élu en mars 2020, tout en poursuivant sa
politique de maîtrise budgétaire. La municipalité recherche
des accompagnements financiers auprès de ses différents
partenaires pour chaque projet. Ces financements permettront
de proposer des services et un cadre de vie agréable tout en
maintenant la stabilité de nos impôts locaux.

L'amélioration de la sécurité dans la traversée du village était
notre priorité et faisait partie de notre programme électoral.
Les travaux d'équipement d'un dispositif de vidéosurveillance
performant et dissuasif ont été réalisés à l'automne. Après
quelques mois de fonctionnement, nous tirerons le bilan de
cet aménagement. Par ailleurs, l'ensemble des Maires de la
Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine travaille
sur la création d'une police intercommunale de jour comme
de nuit financée par les communes et l'agglomération.

Des projets tels que la création d'un city stade ainsi
qu'une nouvelle aire de jeux pour les enfants progressent
dans leur conception et trouveront une fin de réalisation
prochainement. D'autres projets plus importants tels que
la rénovation de l'église, l'aménagement du cœur de village
sont à l'étude. En effet, Maincy est un village dynamique
empreint d'atouts, Il nous faut maintenant le rendre plus
attrayant. Nous vous assurons que nous consacrerons toute
notre énergie dans les prochaines années à l'aménagement
et l'embellissement des espaces publics, aux relations avec
les différentes organisations proches du tourisme, conférant
ainsi au village une image rurale moderne et attirante.

Notre volonté de faire de Maincy un village où il fait bon vivre, où les visiteurs ont plaisir à s'attarder, passe par le choix du cadre de vie, de la préservation du patrimoine architectural, paysager et culturel.

Le premier marché de Noël organisé par l'équipe municipale en est l'un des exemples, événement fédérateur ayant rencontré un vif succès, il doit être enrichi et perdurer.

Par ailleurs, et comme vous pourrez le lire dans ce magazine, nous avons également entrepris quelques travaux d'entretiens comme les tracés routiers de l'intégralité de la commune, la mise en place de nouvelles jardinières en corten, la mise en peinture de l'intégralité des poubelles, l'installation de vidéoprojecteurs dans les écoles, etc...

2022, une année d'élections majeures, présidentielles et législatives. Il est important que chacun puisse venir s'exprimer, pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le 4 mars 2022.

L'opportunité pour moi de terminer sur une note d'espoir, cette crise nous aura enseigné le caractère précieux de nos relations humaines, des instants partagés et du vivre ensemble.

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons une belle année 2022 avec retard, mais il n'est jamais trop tard pour bien faire.

Votre Maire
[Signature]



COMMUNE DE MAINCY
3 rue Alfred et Edmé Sommier
77950 MAINCY

01 60 68 17 12
www.maincy.fr

Collection Popcarte.com

QUE LES IDÉES
d'aujourd'hui
FASSENT LES SUCCÈS
de demain

MEILLEURS VŒUX 2022

Maincy, un beau village de campagne où il fait encore bon vivre !



Natifs ou non de Maincy, résidents depuis des années ou depuis peu, chacun de nous apprécie l'esthétique de notre village. On ne compte plus le nombre de fois où visiteurs, famille, amis, professionnels ont été charmés par les atouts de Maincy. Le cachet indéniable de notre village est le résultat de l'alliance entre une architecture harmonieuse et authentique (monuments historiques, constructions d'exception, maisons en vieilles pierres...) et un écrin de nature magnifique (sites naturels, espaces naturels sensibles, grands jardins, ruisseaux et cours d'eau, champs et bois), vivre dans ce cadre si agréable contribue à notre bien-être.

Maincy est un village seine-et-marnais reconnu et c'est notre responsabilité à tous qu'il le reste encore longtemps, que cet héritage naturel soit protégé et que ce cadre de vie harmonieux soit maintenu pour les années à venir. Pour que les photos et cartes postales d'aujourd'hui ne se transforment pas en lointains souvenirs, il nous faut maintenir les équilibres entre les exigences réglementaires, la sauvegarde de notre cadre de vie et l'épanouissement de tous dans notre village. Les règles d'urbanisme peuvent paraître contraignantes mais elles sont garantes de la préservation de notre patrimoine commun tant architectural que paysager, du vivre ensemble et d'une harmonie conservée. Ainsi avant d'effectuer ou de faire réaliser des travaux à votre domicile, il vous faudra respecter ces règles et vérifier si votre projet nécessite le dépôt d'une demande d'autorisation d'urbanisme à la mairie (déclaration préalable de travaux, permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager, ...). Notre devoir à tous est de continuer à transmettre aux générations futures un endroit où il fait encore bon vivre...



Le plan local d'urbanisme (PLU) et le site patrimonial remarquable (SPR) , anciennement appelé (AVAP), sont des documents qui précisent les règles applicables dans notre commune et protègent notre cadre de vie. Parce que notre village évolue et que plusieurs thématiques (évolutions législatives ou autres) sont apparues depuis l'élaboration en 2014 de notre PLU, il a été décidé lors du Conseil Municipal du 17/01/22 de démarrer le processus de révision de ce document. Les habitants de Maincy pourront y contribuer en apportant leurs observations.



LA FOIRE AUX QUESTIONS

Est-ce que l'accord des ABF (Bâtiments de France) m'autorise à démarrer mes travaux ?

Non, pas encore, la Mairie est toujours la dernière à statuer et donc à acter cette demande, les ABF vont se baser sur les règles de l'AVAP (Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine). Sur le courrier de notification que vous recevez de leur part il est bien spécifié que : « cet avis émis sans préjudice des autres législations et réglementations en vigueur, ne vaut démarrage des travaux et ne s'appliquera qu'après la notification de l'autorisation délivrée par l'autorité compétente (arrêté de la mairie, de la D.D.T, ou du service instructeur de l'intercommunalité) dans les délais impartis. »

Même en cas d'accord de l'architecte des Bâtiments de France, vous pouvez avoir des prescriptions (obligations) spécifiques ou même un refus de la Mairie.



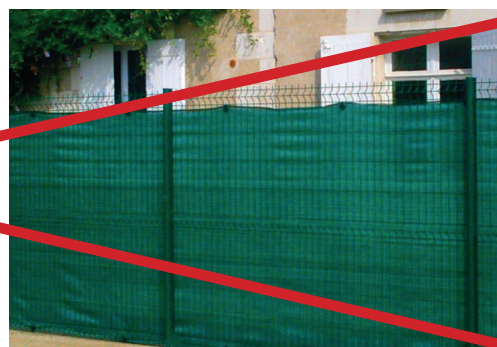
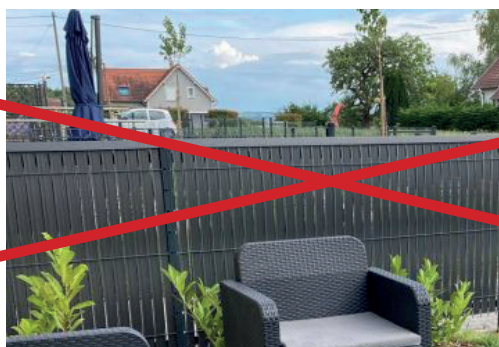
Mon artisan me presse pour valider son devis avant le retour de la mairie, que dois-je faire ?

Un retour positif de la mairie est obligatoire pour démarrer les travaux, cette réponse peut inclure des prescriptions qu'il vous faudra respecter pour obtenir la conformité de vos travaux.

Un devis accepté trop tôt vous expose à une perte d'argent ou de temps si votre demande n'est pas validée en l'état voire totalement refusée.

Il en est de même si vous voulez réaliser vous-même les travaux, il faut patienter et attendre le retour de la mairie avant de démarrer.

Si je souhaite changer ma clôture, que dois-je faire ?



Une demande préalable de travaux doit être déposée en mairie avant de créer ou modifier une clôture. Vous trouverez dans la section urbanisme « Règlement et Prescriptions » du site internet de la mairie le descriptif des clôtures possibles selon votre secteur d'habitation dans la commune.

Nous insistons sur le fait que les panneaux occultants et brise-vues sont interdits sur toute la commune de Maincy.

Si vous avez des questions, que vous souhaiteriez que nous traitions dans notre prochain numéro, vous pouvez les envoyer à mairie@maincy.fr

- Pour toutes vos demandes de travaux, permis de construire ou permis d'aménager, vous pouvez :

* Contacter la mairie au 01 60 68 17 12 ou faire vos demandes sur l'adresse mail : mairie@maincy.fr

* trouvez les informations et documents officiels sur :
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

* trouvez les informations et règlements de notre PLU et AVAP sur : <https://www.maincy.fr/urbanisme/>

Une période riche en travaux

Malgré une année compliquée en disponibilité de matériaux et d'entreprises, 2021 aura été intense en travaux. Nous avons avancé sur notre programme et les objectifs que nous nous étions fixés !



En ce qui concerne les gros chantiers :
L'espace Dubois a été livré dans sa totalité : gymnase et accueil de loisirs.

Les travaux du city stade ont démarré

Le marquage routier a été refait dans le tout le village

Nous avons créé un passage surélevé rue de Melun



Travaux

Le revêtement de la route de trois moulins a été réalisé par le département

La commune a créé le trottoir rue de trois moulins

Création d'un passage surélevé rue de trois moulins (réalisation de la CAMVS) pour la future liaison douce



Sans oublier le mobilier urbain :

Le service technique a restauré les bancs du village et travaille à la réfection des corbeilles.



Tout en maintenant nos interventions régulières telles que celles sur l'éclairage public avec le passage en Led, l'enfouissement des lignes ou encore la rénovation des armoires électriques.

2022 ne sera pas en restes. Nous envisageons la mise en œuvre des chantiers suivants :

La fin des travaux du city stade ainsi que son aménagement paysager

La création d'un accès pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) pour la mairie

La réfection du toit de l'école élémentaire Charles Lebrun

Remplacement de la porte d'entrée de l'école élémentaire Charles Lebrun

Rénovation des sanitaires et création d'une douche PMR pour l'école maternelle Jean de la Fontaine

Enfin, nous souhaitons travailler sur un projet qui nous tient à cœur : celui de rendre plus accueillant notre cimetière.

Maincy s'équipe d'un système de vidéoprotection pour cette fin d'année 2021

Conformément à notre programme électoral nous avons mis un dispositif de vidéoprotection dans Maincy.

Nous avons dès le début de notre mandat pris en compte : les différents problèmes que rencontre Maincy, les demandes des habitants, les lieux de dépôt sauvage, les recommandations Vigipirate, la protection des biens et des personnes... Puis dans un second temps, nous nous sommes lancés dans un travail de recherche de subvention, de visite des systèmes mis en place dans les communes voisines et de vérification des avis donnés sur les différents fournisseurs de matériel de vidéoprotection.

Nous avons présenté enfin notre copie au référent sécurité de police de notre secteur pour vérifier notre étude. Ce dernier, nous a conseillé sur les lieux et les positions des caméras et a validé notre projet. A ce jour, notre système est totalement opérationnel. Il est composé de 23 caméras de contexte couplées à des caméras de lecture de plaque d'immatriculation capable de fonctionner aussi bien de jour comme de nuit, à un coût maîtrisé et subventionné à 75% par la région d'Ile de France et par le Fond d'Equiperment Rural du conseil départemental.

L'ensemble des caméras que compte notre village couvre :

- Toutes les entrées de village
- Tous les parkings
- Tous les lieux de dépose habituel de dépôt sauvages
- Toutes les entrées d'école
- Tous les commerçants
- Tous les bâtiments publics
- Les rues principales et quelques rues isolées

Les caméras ne filment pas les zones privatives, des masques sont judicieusement placés sur les vues qui comportent des fenêtres, les cours privées... Les images sont conservées 30 jours et seront consultées et utilisées uniquement lorsque des incivilités seront constatées.



Enfance et jeunesse

Accompagnement de la parentalité

NOUVEAU, la commune va organiser 2 temps forts autour de l'accompagnement à la parentalité. Car devenir ou être parents n'est pas toujours simple. Parfois en parler ensemble permet de trouver des réponses ! Nous vous donnons donc rendez-vous dans le courant de mois de juin et du mois d'octobre.



Le numérique s'installe dans les écoles de Maincy

À la suite de l'appel à projet sur le label numérique dans les écoles, Les deux écoles de Maincy ont été sélectionnées afin de bénéficier d'un tableau, d'un rétroprojecteur et d'une tablette Apple. Cette nouvelle technologie va permettre aux équipes éducatives et aux élèves de bénéficier d'une approche de la connaissance à la pointe du numérique.

Le coût des installations de 23 490 € pour 8 classes a été subventionnés par l'Etat à hauteur de 9 700 € soit un reste à charge pour la commune de 13 784 €

La prochaine étape sera l'acquisition d'une classe mobile de 30 tablettes pour un montant de 21 745 € incluant 2 ans de maintenance et de logiciel. La subvention de l'Etat dans le cadre du plan de relance numérique est de 13 250 €, soit un reste à charge de 8 495 € pour la commune.

Du conseil municipal des enfants

Le 29 novembre, 15 binômes composés d'une candidate et d'un candidat se sont présentés pour les élections du conseil municipal des enfants.

6 binômes ont été élus. Le conseil est donc constitué de 12 enfants.

Le Maire : Loïc LEMARCHAND

1ère adjointe : Noéline ROQUES

2ème adjoint : Jules TISSEAU

Les conseillers sont : Bilel HAMCHÉRI, Manon ANTONI, Mathieu LEMARCHAND, Emma FERRANT, Kalista KAZMIERCZAK, Ewen LHERMIGNY, Lou-Anne ROBERT, Ethan PARRÉ, Lyana ROQUES.

Le conseil a déjà mis en place deux commissions : Une concernant le marché de Noël où ils ont proposé une sensibilisation auprès des enfants de cet événement et une seconde concernant l'organisation de la sortie intergénérationnelle du 19 décembre 2021.



Enfance et jeunesse

Restauration scolaire

En septembre 2021, nous avons changé de prestataire de restauration scolaire. Grâce aux échanges réguliers avec les représentants de parents d'élèves lors de commissions menus, nous avons pu améliorer nos critères de sélection du nouveau prestataire dans le cadre du nouvel appel d'offres. Grâce à l'intégration de produits locaux, d'un système de conditionnement réutilisable (afin de limiter les déchets), d'une bonne maîtrise des coûts financiers, la société API Restauration a été retenue.



La rentrée à l'accueil de loisirs

Fin août, l'accueil de loisirs a repris pour les enfants de Maincy. Les enfants ont réalisé des activités autour du thème du camping, afin de reprendre l'année en pensant encore aux vacances. Pour la rentrée, nous avons pris le bus magique avec les enfants. Celui-ci nous a fait découvrir l'univers des hommes préhistoriques, puis celui des indiens, pour finir avec les vikings. Les enfants ont eu le plaisir de se rendre au parc des félins où ils ont approché les lémuriens, chercher les léopards dans les arbres ou découvert le lion et le tigre blanc. Les vacances d'automne les ont menés sur la trace des sorcières et en janvier ce sera un début d'année sur le cirque et le cinéma.



Valorisation du village, Tourisme

1/ Du côté du Gîte

4,7 / 5 Pour notre gîte « Le Clos des Lilas », qui dit mieux ?

Malgré les nombreuses périodes de fermeture imposées par la crise sanitaire que nous traversons, notre gîte communal « Le clos des Lilas » situé rue Alfred et Edmé Sommier a rencontré un franc succès en 2021.

En effet, pas moins de 38 réservations ont été effectuées, soit une durée d'occupation totale de 157 nuits allant d'une réservation de 2 nuits à une réservation de 10 jours.

38 réservations, et autant de touristes ravis ; les compliments pleuvent sur le site des gîtes de France : « Notre séjour était génial » ; « L'endroit et la maison sont juste au top », « le gîte a été entièrement refait, il est très beau et bien équipé » ; « magnifique gîte, confortable et très bien équipé ». En faisant la moyenne des notes attribuées à notre gîte, celui-ci obtient une moyenne de 4,7 / 5.

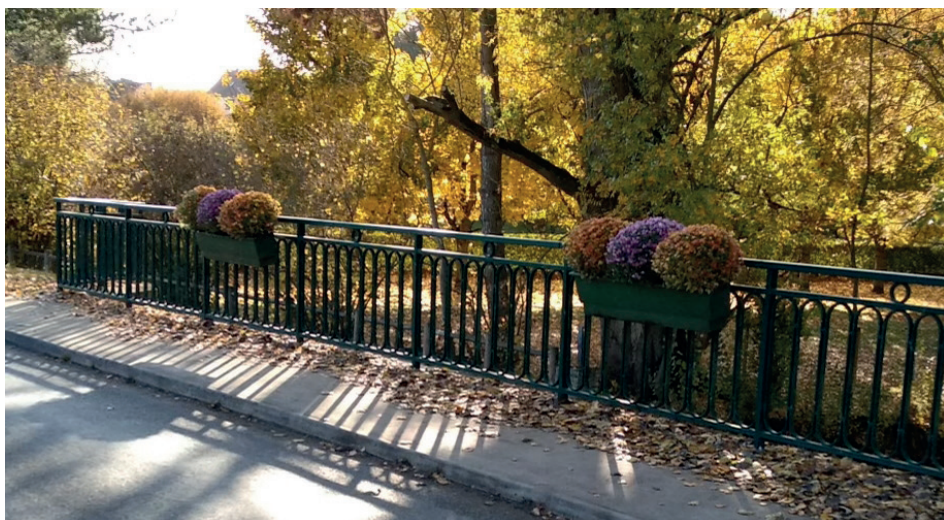
Les réservations pour 2022 sont ouvertes et le calendrier se remplit d'ores et déjà !



2/ Fleurissement

- Comme vous avez pu le constater de nouveaux bacs en « Corten » ont été installés sur la place du « Pleu ». L'objectif est de remplacer progressivement tous les anciens bacs et pots en bois, afin de redonner du cachet à notre beau village.

- Pour la Toussaint Maincy s'est embelli avec la traditionnelle fleur de chrysanthème, le rendu était très beau !



Valorisation du village, Tourisme



3/ Eglise

Notre église Saint Etienne, qui est inscrite à l'inventaire des monuments historique de France, va subir de nombreux travaux de rénovation, il était grand temps, car cet édifice du XIIème siècle chargé d'histoire mérite que l'on lui redonne vie et qu'il redevienne un lieu d'échange et de culture. Ces travaux se dérouleront sur plusieurs années et seront dirigés par une architecte du Patrimoine. Dans un premier temps, elle fait l'objet d'une étude qui sera réalisé sur plusieurs mois, ce qui permettra de budgétiser l'estimation du coût des travaux :

1. Note historique :

- Recherches historiques et documentaires / Archives.
- Synthèse historique.
- Evolution graphique.

2. Relevés in situ / Mise au net informatique (éch. 1/100) :

- Plan au sol + calepinage.
- Plan de charpentes.
- Plan de couvertures.
- 2 coupes longitudinales.
- 2 coupes transversales.
- 4 élévations.

3. Diagnostic sanitaire :

- Observations visuelles in situ.
- Cartographie sanitaire : transcription des observations sur les relevés précédemment réalisés.
- Note de synthèse.

La présentation globale du projet de rénovation devrait avoir lieu en juin.



Valorisation du village, Tourisme

4/ Marché de Noël

Maincy S'illumine pour Noël !

Les traditions de Noël sont essentielles, une magie particulière opère autour de ces fêtes. Cette idée de marché de Noël nous trottait dans la tête depuis tellement longtemps, la COVID s'en est mêlé, mais le pari était lancé il aurait bien lieu en 2021 !

Ce marché de Noël tant imaginé avait pour objectif de faire vivre ces sensations que l'on aime tant : chanter, partager, s'émerveiller et régaler nos papilles.

A la tombée de la nuit, l'illumination du grand sapin de Noël a rempli d'étoiles et de rêves les yeux des petits et des grands.

Beaucoup ont répondu présent pour ce moment, nous sommes heureux des retours chaleureux et très positifs.

Nous remercions encore du fond du cœur les bénévoles qui sont venus nous aider à l'installation et au démontage du marché, malgré le vent, le froid et la pluie, les écoles sans qui la magie ne serait pas la même, grâce à leur implication auprès des enfants et des parents. Nous remercions la chorale « l'Arpège » de Maincy qui est venue en grand nombre et le charmant trio de maincéennes !

Et enfin nous remercions tous les commerçants qui ont participé au marché.

Nous espérons le partager à nouveau avec vous tous en 2022 !



Interco Développement Local

Le SMITOM-LOMBRIC ouvre les portes de ses installations de traitement des déchets de Vaux-le-Pénil au grand public (à partir de 7 ans) à l'occasion de visites ouvertes les mercredis 23 février, 2 mars, 27 avril et 4 mai 2022.

Pour y participer, les inscriptions se font obligatoirement par mail à : preventiondechets@lombric.com.



Pour plus d'information : <http://www.lombric.com/actualites/visites-tout-public>

La Chesnaie - Foyer Résidence pour seniors

La résidence de « La Chesnaie » est composée de 80 appartements pouvant accueillir les personnes autonomes à partir de 60 ans, dans un parc ombragé.

Cette résidence correspond à un HLM (Habitation à Loyer Modéré) où les personnes sont totalement libres d'organiser leur vie comme bon leur semble. Elles peuvent aller faire des courses, des loisirs, partir en vacances... Un arrêt de bus se trouve à l'entrée de la résidence.



Au rez-de Chaussée, un bureau administratif gère le quotidien. Deux gardiens se relaient afin d'avoir toujours une personne joignable de jour comme de nuit.

Chaque locataire possède un bracelet d'alerte d'urgence en cas de besoin.

Un restaurant est également à disposition des résidents qui le souhaitent. Il propose des menus variés et équilibrés, chaque midi (sauf le dimanche)

Des animations sont proposées les après-midis pour se rencontrer, échanger, jouer, chanter....

Aujourd'hui, 20 appartements sont disponibles. Vous pouvez venir les visiter et rencontrer l'équipe qui anime la résidence. 2022 sera peut-être l'année du changement pour vous !





Le goûter des aînés

C'est sous un soleil hivernal que les aînés de Maincy ont participé à un goûter organisé pour la fin d'année.

Après plusieurs hésitations, le CCAS et la commission « vie locale » ont décidé de maintenir le goûter de remise des colis, sous l'égide d'un protocole sanitaire stricte.

Le rendez-vous était donné, à 14 heures, dans la salle Dubois pour respecter la distanciation et le volume d'air nécessaire.

Le passe sanitaire était requis ainsi que le masque. Des tables de 4 personnes ont été réparties dans le gymnase par les services techniques. Les membres du CCAS et de la commission « vie locale » ont décoré la salle comme il se doit. Un circuit d'entrée et de sortie ont été mis en place. Stéphane FONDANESCHES, 1er adjoint était à la vérification du passe sanitaire et Ludivine BOULAY-MOUZON, adjointe à l'urbanisme, était à la distribution des colis.

Ce fut une réussite. Cette rencontre a permis à de nombreux anciens de sortir de chez eux, d'échanger dans une ambiance festive. Ils ont pu déguster une tartelette préparée par notre boulanger, des chocolats « emballés » étaient répartis sur les tables. Ils ont trinqué autour d'un verre de cidre ou de jus de fruits. Alain Plaisance, notre maire s'est rendu à chaque table. Malgré le masque, les échanges ont été chaleureux et riches. L'après-midi s'est étiré jusqu'à 17 h 30 où chacun a pu repartir chez lui avec son colis et le souvenir d'un bon moment passé ensemble. Nous avons été chaleureusement remerciés par nos aînés, pour avoir maintenu cet événement malgré le protocole sanitaire stricte.

MERCI à l'équipe du CCAS, M. Philippe VAURE, Mme Alice CANNAVO, Mme Colette BOURIGAULT et Mme Josée ARGENTIN et au représentant de la commission « Vie Locale » : M. Stéphane MASSE

Un grand merci à tous d'avoir respecté le protocole, aucune contamination n'a été déplorée.



Exposition de voiture de collection le 20 juin 2021

A l'occasion des élections départementales et régionales du 20 juin 2021, nous avons rassemblés quelques propriétaires de voiture de collections de Maincy. Près d'une dizaine de véhicules étaient exposés sur le parvis de la mairie. Cet événement a permis en plus de l'exposition des voitures de collections du village d'améliorer le taux de participation aux élections.



Du côté de Maincy...



1ère sortie intergénérationnelle

Dans le respect du protocole sanitaire (Passe sanitaire, masque, bus surdimensionné...), 54 maincéens se sont inscrits pour la sortie intergénérationnelle du 19 décembre.

Du fait du contexte difficile, des cas contacts... seuls 37 participants ont pu partager ce moment festif. L'ensemble des âges était représenté. Deux représentants du conseil municipal des enfants étaient présents : Noéline Roques : 1ère adjointe et Bilel HAMCHÉRIF : conseil municipal

Nous sommes donc allés au grand Rex admirer la féerie des eaux puis nous avons visionné le film « Tous en scène 2 » accompagné par un gouter.

Nous sommes ensuite allés faire le tour de Paris : les galeries Lafayette, l'église de la Madeleine, les Champs Elysée (où nos choristes ont entonné « Aux Champs Elysée » de Joe DASSIN) puis la Place de l'Etoile. Nous sommes descendus au Trocadéro pour une photo souvenir de la grande Dame dans les nuages. Nous avons fini par le Louvre et sa Pyramide.



De retour avec des étoiles pleins les yeux, nos maincéens ont pu commencer les vacances de fin d'année après cette parenthèse enchantée.

Afin d'organiser la prochaine sortie intergénérationnelle, n'hésitez pas à nous proposer vos idées dans la boîte aux lettres de la mairie.



OPERATION D'AMELIORATION DE L'ASPECT DU CIMETIERE COMMUNAL

Les habitants de Maincy le savent bien, l'aspect du cimetière, en particulier dans certains secteurs anciens, n'est pas aussi satisfaisant que l'on pourrait le souhaiter.

L'équipe municipale, parfaitement consciente de cette situation, a décidé de prendre les mesures nécessaires pour résoudre ce problème.

Cela étant, il faut savoir que l'amélioration de l'aspect d'un cimetière n'est pas une mince affaire, et ne pourra se régler qu'au prix d'un protocole étalé sur plusieurs années.

Pour comprendre la procédure à mettre en place il faut apprécier une des particularités de ce site, qui est une étroite imbrication entre le terrain communal et le terrain concédé (c'est-à-dire sur lequel un droit de jouissance privé a été accordé pour une certaine durée).

En effet, si l'entretien du terrain communal incombe naturellement à la commune, l'entretien d'un emplacement concédé incombe, en revanche, exclusivement au concessionnaire ou à ses ayants-droit.

Bien évidemment, cela devient difficile lorsque le concessionnaire est décédé et qu'il n'y a plus d'ayant-droit connu.

A partir de là, face au défi du temps et de ses outrages, les emplacements et monuments édifiés sur les sépultures se dégradent lentement mais sûrement, et sont assaillis par les lichens, ronces ou autres herbes folles.

Pour autant, les services municipaux ne peuvent intervenir sur les lieux concédés en terme d'entretien puisqu'ils sont situés hors du champ d'action juridique de la commune (sauf en cas de péril constaté).

Le problème auquel nous sommes confrontés dans le cimetière communal : des concessions visiblement abandonnées, souvent perpétuelles, pour lesquelles nous n'avons plus de contact avec les familles.

La solution consiste pour les communes à mettre en œuvre la procédure de reprise légalement prévue au Code Général des Collectivités Territoriales (articles L.2223-4, L.2223-17 et 18, R.2223-12 et suivants).

En résumé, il s'agit de constater de façon publique et incontestable, par procès-verbal, que les emplacements dégradés sont bel et bien abandonnés. Au terme d'une durée comprise entre 3 et 4 ans, la commune pourra reprendre les terrains.

En début de procédure, et durant tout son déroulement, les listes d'emplacements concernés seront consultables en Mairie et en Préfecture ou Sous-Préfecture, de manière à ce que tout ayant-droit éventuel puisse être informé. Les sépultures concernées sont également piquetées avec un petit panneau destiné à informer les familles et à leur permettre de se manifester.

Ainsi, durant toute la durée de la procédure, chaque famille pourra intervenir pour remettre le monument en bon état d'entretien afin d'arrêter automatiquement la procédure, sans aucune autre formalité.

Les associations

Les articles publiés dans la rubrique « Les associations » le sont sous la seule responsabilité de leurs rédacteurs.

Suite à un problème de parution dans le numéro spécial forum des associations, vous trouverez ci-dessous l'article du club de Gym qui n'a pas été publié.

CLUB DE GYM DE MAINCY 2021 :

52 adhérents participent chaque semaine aux cours de gymnastique. Pendant le début d'année 2021, nous avons fonctionné avec des cours à distance, en visio-conférence, en période de crise sanitaire.

Pratiquées deux fois par semaine, dans une ambiance agréable, les séances de gym dirigées par Aude et Cécilia sont variées, toniques, rythmées, adaptées au niveau de chacun, sans esprit de compétition, mais axées sur le bien-être et la santé.

Salle Robert Dubois le lundi de 19 à 20h : Aude puis Cécilia, en janvier 22. Salle Marie-Louise Gibouret le jeudi de 19 à 20h : Aude. Cours de septembre à juin sauf pendant les vacances scolaires. Matériels de base utilisés : tapis, haltères et élastiques. Parmi les suggestions et événements traditionnels ou envisagés : la proposition d'un t-shirt de l'association, le forum des associations, le pot d'accueil des nouveaux adhérents, la galette, le repas en juin et une sortie spectacle, sous réserve de la situation sanitaire.

Contacts : Nathalie 0620166594 Francis 0678893589 Valérie 0687359639 Isabelle 0160687626.



Mairie
3 rue Alfred et Edme Sommier
77950 - Maincy
Tél. : 01 60 68 17 12
Fax : 01 60 68 60 04
Email : mairie.maincy77@wanadoo.fr

La Mairie est ouverte au public:
Lundi, Mardi: de 8h30 à 12h00,
Jeudi, Vendredi: de 13h30 à 17h00,
Samedi de 10h00 à 12h00, (Sur rendez-vous)
Mercredi: fermeture.

Forum de l'Emploi et de la Formation Melun Val-de-Seine

Le prochain Forum de l'Emploi et de la Formation est organisé les 8 et 9 mars 2022 à la salle l'Escale de Melun. Cet événement annuel réunit un peu plus de 90 exposants et près de 500 offres d'emploi à pourvoir.

Mission Emploi-Insertion Melun Val-de-Seine, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Melun Val-de-Seine et l'Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires, propose ainsi de découvrir des métiers porteurs et rencontrer des employeurs.

Ouvert à tous avec une entrée libre et gratuite, ce Forum s'articule en deux temps distincts avec une journée dédiée à la formation le mardi ; et l'autre à l'emploi le mercredi. Des conférences animées par des partenaires auront lieu tout au long de ces deux jours et un stand dédié permettra de faciliter la réalisation d'un CV notamment.

Les demandeurs d'emploi, salariés en reconversion professionnelle, personnes reconnues travailleur handicapé, collégiens, lycéens, étudiants ou toute personne désirant s'informer sur les métiers, la formation ou en recherche d'emploi, sont ainsi mises en relation directement !

Chaque année cet événement donne lieu à des démonstrations de métiers et de nombreux recrutements.

Afin de préparer sa visite, un site Internet dédié est également accessible : www.forum-mvs.com et permet de découvrir les exposants présents, les offres à pourvoir et le programme des deux journées.

Préparez vos CV et venez nombreux les 8 et 9 mars 2022
de 9h à 12h puis de 13h30 à 17h

à la Salle l'Escale : Avenue de la 7ème Division Blindée Américaine – 77 000 Melun.



Mission Emploi-Insertion Melun Val de Seine

Bâtiment Franklin - Rue Claude Bernard - BP 50095 La Rochette - 77004 Melun Cedex - Tél. : 01 60 56 48 40 - Courriel : mei@mei-mvs.com